

<p style="text-align:center">COMPTE RENDU SAINT HILAIRE SUR BENAIZE SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020</p>
--

Par mail en date du 8 juin 2020, le Conseil Municipal a été convoqué, en session ordinaire, à la salle communale du centre bourg compte tenu des règles sanitaires liées au Covid19. Les mesures barrières ont été mises en place et respectées par tous.

Etaient présents :

Sabine AVRIL, Alexandre BRUNET, Valentin DUMAS, Marie Laure FRISCH, Jacky GENET, Sylviane GONTIER, Laurent GUERAUD, Stéphane JOTTERAND, Sylvain RAVEAU, Julien ROBINEAU

Personnes excusées :

Simon GABILLON pouvoir donné à Marie-Laure FRISCH

Secrétaire : Sylviane GONTIER

Le Conseil s'est réuni, afin de délibérer sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

Remboursement des frais de déplacements aux élus ne recevant pas d'indemnités

Projet d'agrandissement de la salle communale

Modification du nombre de délégués titulaires et suppléants du Syndicat des eaux de Fontgombault (2 titulaires et 1 suppléant)

Signature de la convention entre le PNR et la commune concernant la valorisation des itinéraires de promenades et de randonnées

Possibilité d'activités extra scolaires proposées par Mme Morel et Mme Scott

Questions diverses

Ouverture de la séance : 19h30

Avant de débiter la séance, Madame le Maire propose d'ajouter 3 points à l'ordre du jour :

-1 Recrutement d'un agent contractuel lié à un accroissement temporaire d'activité

-2 Vote des taux 2020

-3 Autorisation de régler les honoraires de la phase 1 du projet d'extension de la salle communale

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 12 juin 2020

1. Remboursement des frais de déplacements aux élus (sauf élus recevant une indemnité)

Voté à l'unanimité

2. Projet d'agrandissement de la salle communale

Présentation du projet de l'extension de la salle communale. Plan provisoire présenté ainsi qu'un tableau récapitulatif des deux devis reçus.

Présentation du plan de financement (sous réserve de l'obtention des subventions que nous demanderons)

Evaluation de l'architecte (AD4 architecture)

Travaux 117 000 euros HT

(dont 16% de frais d'ingenierie architecte , coordonnateur SPS, assurance dommage aux ouvrages, bureau de vérification technique)

Subventions (évaluation de l'architecte)

DETR 40% du montant des travaux (46 800 pour l'évaluation de l'architecte)

FAR 3 PARTS 6075* (18 625)

Autofinancement 51 575

Le Conseil approuve à l'unanimité

3. Modification du nombre de délégués titulaires et suppléants du Syndicat des eaux de Fontgombault (2 titulaires et 1 suppléant)

Titulaires : Stéphane JOTTERAND et Jacky GENET

Suppléant : Julien ROBINEAU

Voté à l'unanimité

Signature de la convention entre le PNR et la commune concernant la valorisation des itinéraires de promenades et de randonnées.

Le PNR étant en charge du balisage des chemins de randonnée de la mise aux normes des cartes.

Vote différé, la convention sera envoyée par mail à tous les conseillers pour un vote à la prochaine réunion de Conseil.

4. Vote des taux 2020

Taxe foncière :14,6%

Taxe foncière non bâti : 28%

Produit attendu : **48578 euros**,

Vu la bonne santé financière de la commune, Madame le Maire propose le maintien des taux actuels

Voté à l'unanimité

5. Recrutement d'un agent contractuel lié à un accroissement temporaire d'activité

(entretien des voies communales, débroussaillage et fauchage), contrat de 2 semaines, à raison de 12h30 hebdomadaires

6. Autorisation pour régler les honoraires de l'architecte de la phase 1 de son devis

Conception de l'extension de la salle communale, 3000, euros HT

Voté à l'unanimité

Mme Morel locataire propose de faire des activités extra scolaires tournées autour des musiques

Mme Scott a le projet de monter une Mini-School (Cours d'anglais)

Le cadrage légal reste à définir.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h00.